

Conservatoire des Sites Lorrains

7, place A. Schweitzer

57930 FENÉTRANGE

☎ 03.87.03.00.90

☒ 03.87.03.00.97

✉ CSLfene@bplorraine.fr



**PLAN DE GESTION
1999-2004**

Pelouses calcicoles et prairies naturelles

Commune d'ERCHING – 88 -

**Étude et document réalisés avec le soutien
du Conseil Régional de Lorraine et
de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

Document établi par Madame P. RICHARD avec la contribution de
Messieurs L. PERRETTE et T. DUVAL (Conseillers scientifiques)

Plan de gestion validé en commission en mars 2000

Sommaire

A - APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE	1
A.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	1
A.2. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE	3
A.2.1. <i>Milieu physique</i>	3
A.2.2. <i>Unités écologiques</i>	3
A.2.3. <i>Espèces (faune-flore)</i>	4
Flores : Végétaux supérieurs	4
Faune : Oiseaux et insectes	4
A.2.3. <i>Environnement des sites protégés</i>	4
A.4. BIBLIOGRAPHIE	5
B - ÉVALUATION DU PATRIMOINE ET DÉFINITION DES OBJECTIFS	6
B.1. ÉVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE	6
B.1.1. <i>Évaluation des espèces et des habitats</i>	6
HABITATS	6
FLORE	7
B.1.2. <i>Critères qualitatifs</i>	7
B.1.3. <i>Place du site protégé dans le réseau d'espaces naturels protégés</i>	7
B.1.4. <i>Synthèse</i>	8
B.2. OBJECTIFS DE GESTION À LONG TERME	8
B.3. FACTEURS D'ÉVOLUTION ET CONTRAINTES	8
B.3.1. <i>Tendances spontanées</i>	8
B.3.2. <i>Tendances induites par l'homme</i>	8
B.4. DÉFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	9
C - PLAN DE TRAVAIL	10
C.1. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES : GH	10
C.2. SUIVI ADMINISTRATIF : AD	10
C.3. SUIVI SCIENTIFIQUE : SE	11

**A - APPROCHE DESCRIPTIVE
ET ANALYTIQUE DU SITE**

A.1. Informations générales

Annexe N°1 - Carte de localisation des sites protégés d'Erching au 1/25 000 °

Annexe N°2- Cartographie de l'état parcellaire et de l'environnement au 1/15 000e

Situées dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, les zones humides et pelouses calcicoles d'Erching se composent de 6 secteurs de 1,5 à 3 ha répartis aux 4 coins du ban communal. Identifiées lors de l'étude préalable de réaménagement foncier en 1994, ces zones furent protégées par acquisition par le C.S.L. à l'occasion du remembrement. La conservation de ces petits secteurs d'intérêt local permet d'assurer le maintien de la biodiversité des habitats variés en lien avec les sites identiques de Rimling et le site majeur d'Obergailbach. Il est à noter que le site est limitrophe avec l'Allemagne.

Etat parcellaire :

Commune : ERCHING

Département : MOSELLE

N° de site C.S.L.	Nom de la zone protégée	Superficie total de la zone en ha	Section	Parcelle	Superficie en ha	Propriétaire
159	Pelouse de Gredenboesch	1,627	10	1	1,627	C.S.L.
159	Pelouses Auf der Scheid	3,8666	11	26	1,6565	C.S.L.
			11	68	2,2101	C.S.L.
159	Pelouse de l'Eckingerberg	1,791	9	3	1,9791	C.S.L.
158	Prairie de Mertzenwald	1,0945	8	16	1,0945	C.S.L.
158	Prairie de Rotwiesenfeld	1,4113	8	85	1,4113	C.S.L.
158	Prairie de Quellbrunnen	1,7644	7	105	0,8822	C.S.L.
			7	107	0,8822	C.S.L.

Superficie totale des 6 zones protégées
(en ha)

11,7429

Numéro de sites protégés par le C.S.L.:

- N° 158 pour les 3 secteurs de prairies
- N°159 pour les 3 secteurs de pelouses

Mode(s) de protection C.S.L. :

La protection de ces 6 secteurs d'intérêt biologique fut conduite à l'occasion du remembrement d'Erching par acquisition de parcelles auprès de la SAFER Lorraine puis rétrocession des secteurs identifiés (fin de procédure en 1998).

Cette acquisition par le Conservatoire des Sites Lorrains fut soutenue financièrement par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Statut réglementaire :

Droit français : Loi sur la protection de la Nature de 1976

Les sites naturels ainsi que les espèces peuvent bénéficier principalement d'un statut de protection juridique spécifique au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 modifiée par la loi du janvier 1992. Diverses dispositions du Code de l'Urbanisme (P.O.S par exemple) ou du Code Rural (Loi Pêche, loi chasse, loi sur l'Eau...) peuvent s'appliquer à titre général.

Directives européennes : Directive Oiseaux 79/409/CEE du Conseil du 02/04/79 et Directive Habitats 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92

La Directive Oiseaux concernant la conservation des oiseaux sauvages comporte trois catégories d'espèces dont les espèces de l'annexe I pour lesquelles des zones de conservation de leur habitat sont désignées.

La Directive Habitats distingue des habitats naturels et des espèces nécessitant la désignation de zones spéciales de conservation.

Mesures générales

Le site ne bénéficie d'aucune réglementation particulière mais certaines espèces sont protégées en application de la loi du 18 juillet 1976. Certains secteurs se trouvant en territoire Allemand bénéficient de protections réglementaires.

Espèces animales

*** Oiseaux**

- La plupart des espèces d'oiseaux nicheuses sur le site sont protégées au niveau national par Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur le territoire national.
- 1 espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil du 02/05/79 dite Directive "Oiseaux" : la Pie grièche écorcheur.

*** Amphibiens et reptiles**

- L'ensemble des reptiles et amphibiens du site est protégé par l'Arrêté Ministériel du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire. espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 dite Directive « Habitats »

Espèces végétales

- 1 espèce végétale est protégés au niveau régional par Arrêté du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Région Lorraine complétant la liste nationale : *Scabiosa pratensis*.

Inscription à Inventaires :

P.N.R. des Vosges du Nord. – Inventaire des Richesses Naturelles. 1995. « Vergers traditionnels »

Contacts :

Conseillers scientifiques	Conservateurs	Responsable C.S.L. :
Louis PERRETTE 55, rue St Henry 57350 STIRING-WENDEL Thierry DUVAL 4, chemin des Lords 57930 BELLES FORETS	A nommer	Pascale RICHARD Conservatoire des Sites Lorrains 7, Place A. Schweitzer 57930 FENETRANGE Tel : 03.87.03.00.90 Fax : 03.87.03.00.97 Cslfene@bplorraine.fr

Maire/Mairie

Exploitant agricole